Paris Nord 2
International Business Park CDG Airport

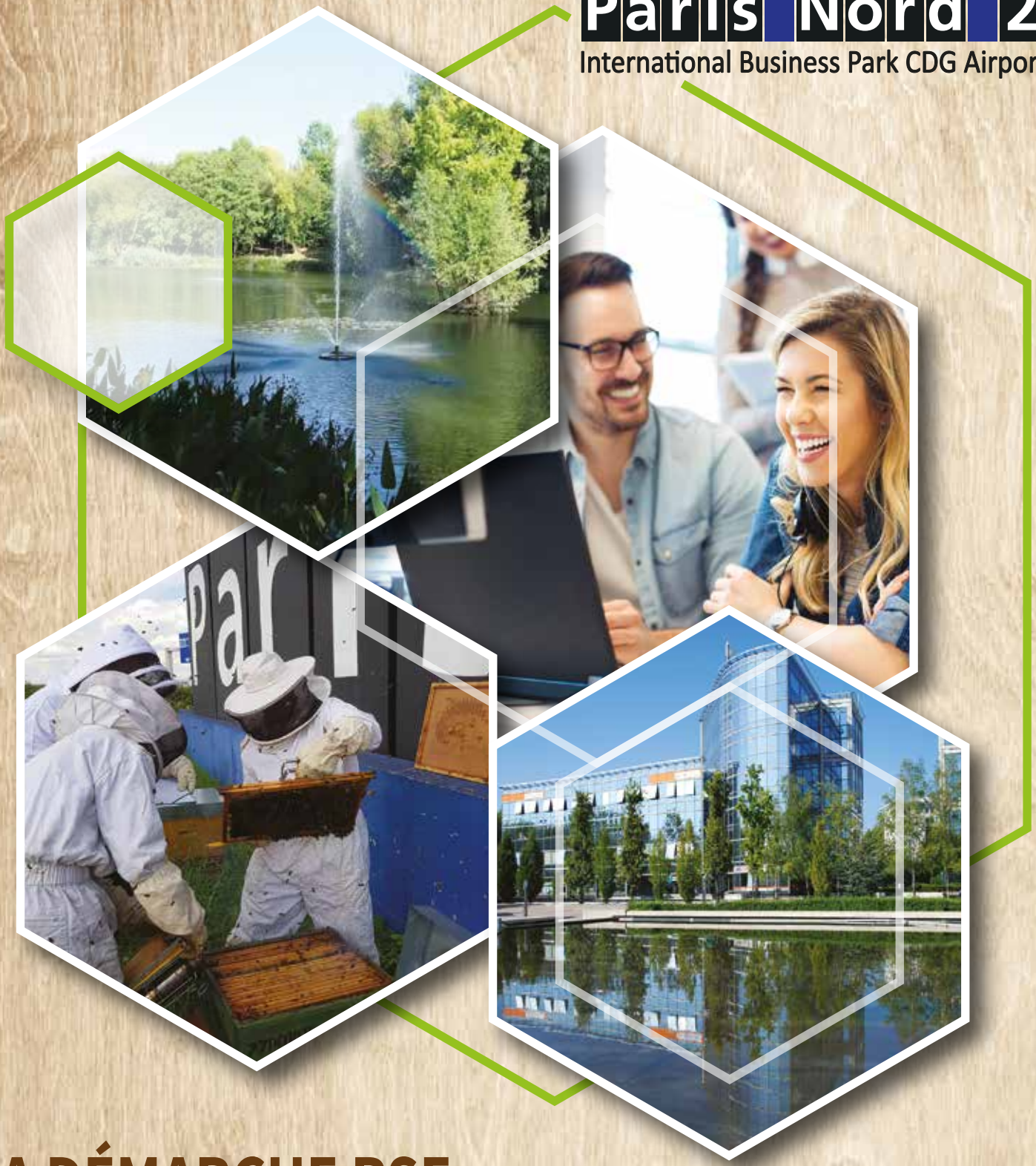

LA DÉMARCHE RSE DU 1ER PARC D'AFFAIRES PRIVÉ EUROPÉEN

COMMUNICATION SUR L'ENGAGEMENT - ÉDITION 2021

ISO 14001:2015
BUREAU VERITAS
Certification

Certificat n° : **FR047390-1**

NOS CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU

En 2021, Paris Nord 2 s'engage en devenant membre du Global Compact des Nations Unies et réaffirme par là sa volonté de mettre la Responsabilité Sociétale au cœur de sa stratégie.

C'est donc avec fierté que nous publions cette année notre première Communication sur l'Engagement (COE). Celle-ci concrétise notre engagement au Pacte Mondial de l'ONU et marque une seconde étape dans notre système de management environnemental, après les renouvellements successifs de notre certification ISO 14001.

Notre COE est communiquée auprès de nos parties prenantes via notre site internet, nos newsletters et les réseaux sociaux et montre l'importance que nous portons à faire connaître nos actions et à promouvoir les Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

Le Centre de Gestion du parc d'affaires Paris Nord 2 soutient les principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Plus concrètement et ce, via une démarche d'amélioration continue, nous contribuons aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies mentionnés ci-dessous :

En 2019 et 2020, 3 collectes ont été organisées : « *L'opé cartables* », « *Un livre pour tous* » et « *Un Noël pour tous* ». La principale valorisation de ces collectes visait le réemploi des cartables, des livres et des jouets en l'état. Des gestes simples, qui ont contribué à protéger l'environnement et à rendre des enfants heureux.

Propriétaire d'un réseau d'eaux potables et usées s'étendant sur plus de 30 km, nous agissons sur 2 domaines : assurer un haut rendement de notre réseau d'eau potable, afin de limiter la sollicitation des milieux aquatiques et contrôler la qualité de nos eaux usées en conformité avec les prescriptions règlementaires ; afin de prévenir toute pollution des centres d'épuration.

En partenariat avec des acteurs de l'énergie, nous développons une offre de service aux entreprises de notre territoire, pour leur donner accès à une énergie décarbonée via des panneaux photovoltaïques et augmenter ainsi la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique local.

ISO 14001:2015 BUREAU VERITAS Certification

Certificat n° : **FR047390-1**

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En pleine synergie avec notre service de gestion des déchets dédié aux entreprises, nous avons entrepris une étude de faisabilité sur la création d'un centre de massification et d'une ressourcerie sur le parc. Derrière ces infrastructures, nous souhaitons diminuer la production de déchets par l'augmentation du taux de recyclage et de réemploi.

Pour contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, nous soutenons une stratégie axée sur l'écomobilité professionnelle grâce à la mise en place d'un service de vélo à assistance électrique, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et la création d'une communauté pour le covoiturage. Des actions soutenues par une communication et une sensibilisation constante.

Nous disposons de 70 ha d'espaces verts sur les 300 ha qui constituent Paris Nord 2. Afin d'assurer la conservation des espèces sauvages locales, nous nous sommes engagés à soutenir le réseau écologique du territoire. Nous mesurons l'efficacité de nos actions (aménagements végétaux, implantation de ruches, gestion différenciée) grâce à une analyse du pollen et du nectar d'abeilles et des bio-indicateurs qui en découlent.

La réalisation de nos actions passe par une coopération avec les pouvoirs publics français, locaux comme nationaux. En mobilisant nos savoirs, nos compétences et nos ressources financières, ces partenariats permettent de renforcer les politiques de développement durable institutionnelles et de contribuer à l'atteinte de leurs objectifs.

Les actions que nous mettons en place sur ces thèmes sont des atouts pour les entreprises du parc, leurs salariés et les sociétés en recherche d'une implantation. Nous souhaitons également les faire connaître plus largement pour qu'elles puissent être source d'inspiration pour d'autres parcs d'affaires, en France ou à l'étranger.

Hervé Chastagnol
Directeur Général

SOMMAIRE

p.1 Nos contributions aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU
p.3 Enjeux RSE
p.4 Eco-mobilité
p.5 Biodiversité
p.6 Gestion des déchets
p.7 Gestion de l'eau potable
p.8 Gestion de l'éclairage urbain
p.9 Engagement social et solidaire
p.10 Achats responsables
Focus sur notre partenaire API Restauration
p.11 Ancrage territorial
p.12 Politique qualité environnementale
p.13 Politique d'achats responsables

" PENSER EN TERMES DURABLES DÈS MAINTENANT "

ENJEUX RSE

Nous avons réalisé une matrice de matérialité qui nous permet d'identifier et de hiérarchiser nos enjeux RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Celle-ci met en exergue 19 enjeux, dont 3 majeurs : la satisfaction des entreprises, la conformité réglementaire et la gestion des déchets.

Viennent ensuite la protection de la biodiversité, l'écomobilité, le bien-être et la sécurité au travail.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ

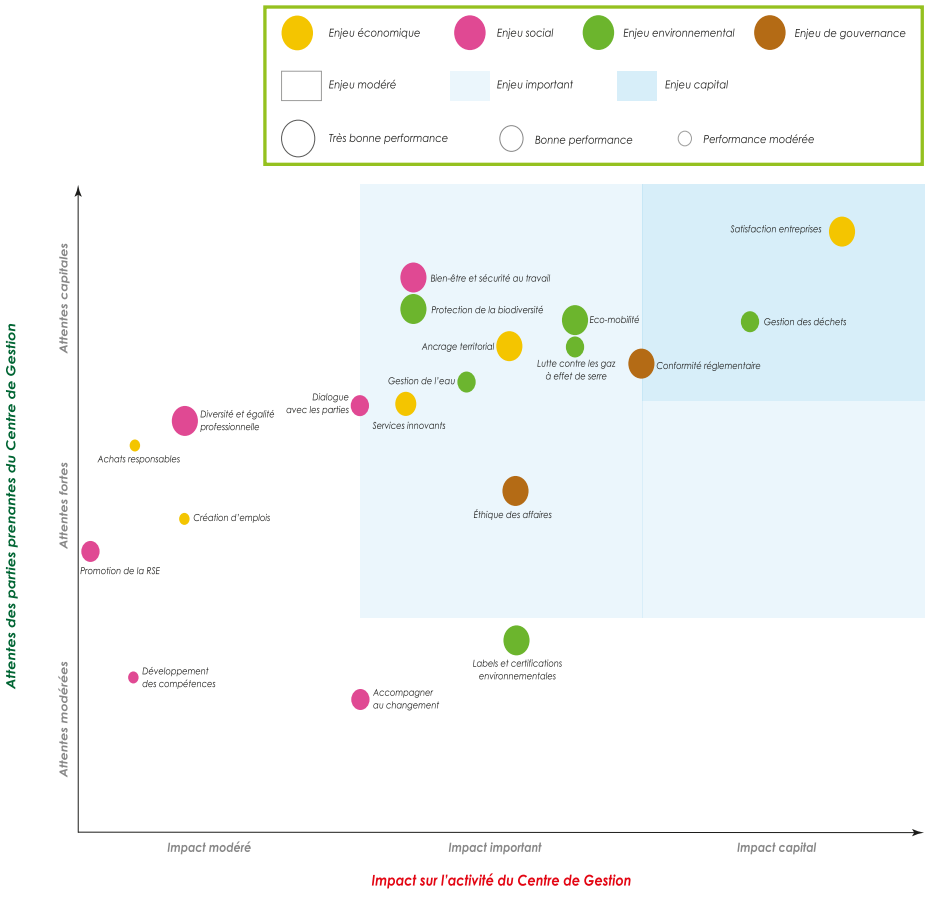

MISSION

Assurer des infrastructures, une gestion et des services de qualité sur Paris Nord 2.

QU'EST-CE QU'UNE MATRICE DE MATÉRIALITÉ ?

La matrice de matérialité est un outil qui vise à hiérarchiser les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et de gouvernance au regard de l'ambition d'une entreprise, tout en prenant en compte les attentes de ses parties prenantes.

ÉCO-MOBILITÉ

ENJEUX

- Optimiser les déplacements.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre.

PDIE VERTUEUX

Depuis 2018, nous mettons en œuvre une démarche collective à travers un Plan de Déplacements InterEntreprises (PDIE), afin d'encourager et faciliter l'usage de moyens de transport autres que la voiture individuelle.

A travers nos actions, nous nous efforçons d'améliorer l'efficacité des déplacements tout en diminuant les émissions polluantes et en améliorant l'accessibilité à l'emploi.

Près de 80% des salariés des entreprises de Paris Nord 2 prennent leur voiture individuellement pour se rendre sur leur lieu de travail.
Face à ce constat, nous travaillons avec les acteurs de la mobilité afin de favoriser le développement d'autres modes.

À travers nos actions, nous nous efforçons d'améliorer l'efficacité des déplacements tout en diminuant les émissions polluantes et en améliorant l'accessibilité à l'emploi.

3415 [1]

Salariés adhérant à notre Plan de Déplacements InterEntreprises (PDIE).

+75% [2]

Évolution des bus au départ de la gare routière du Parc des Expositions en 5 ans.

6

Bornes de recharge pour véhicules électriques installées sur le parc, accessibles gratuitement pour les salariés des entreprises de Paris Nord 2.

Elles ont délivré une quantité d'électricité permettant de réaliser 9 fois le tour de la Terre[1]. Par rapport à une voiture à moteur thermique consommant 7 litres d'essence au 100 km, cela représente plus de 25 000 litres d'essence non brûlés et donc un évitement d'environ 57,4 tonnes d'équivalent CO_2.

[1] *Données du 01/01/2020 au 31/12/2020.*
[2] *Données de 2015 à 2020.*

BIODIVERSITÉ

ENJEUX

Protéger et développer la biodiversité du parc.

Afin d'assurer la conservation des espèces sauvages locales, nous nous sommes engagés à soutenir le réseau écologique du territoire. Ainsi, nous mesurons l'efficacité de nos actions (aménagements végétaux, implantation de ruches, gestion différenciée...) grâce au pollen et au nectar utilisés comme bio-indicateurs et collectés par nos abeilles.

64% [1]

Espèces indigènes représentées sur les espaces naturels de Paris Nord 2.

En botanique, une espèce est définie comme indigène à un écosystème donné si sa présence est le résultat de processus naturels. Elle s'oppose à l'espèce introduite, due à l'activité humaine.

27 [1]

Espèces végétales présentes sur nos espaces naturels.

[1] *Moyenne d'avril à octobre 2019 - Beeodiversity.*

COMMENT CONFORTER, VOIRE AMÉLIORER CES RÉSULTATS ?

Par la réalisation d'aménagements supplémentaires, nous pouvons nous assurer que nos abeilles disposent de l'ensemble des acides aminés nécessaires pour maximiser leur survie. Dans le même esprit, nous bannissons sur Paris Nord 2 l'utilisation de produits phytosanitaires par nos prestataires paysagers. Les échanges de populations entre les espèces indigènes sont ainsi favorisés.

Une gestion favorable à la diversité végétale permet d'impacter positivement d'autres composantes de notre territoire, comme la faune ornithologique par exemple.

GESTION DES DÉCHETS

Avec l'appui des acteurs publics, nous avons pour projet la mise en place d'une gestion mutualisée des déchets du parc.

Nous avons donc lancé une étude de faisabilité pour créer un Pôle Matière sur Paris Nord 2, composé d'un centre de massification des déchets et d'une recyclerie.

Le Pôle Matière aura pour vocation de détourner certains déchets de leurs destinations habituelles pour leur donner une seconde vie sur le territoire : une étape supplémentaire vers l'économie circulaire pour les acteurs de Paris Nord 2.

61% [1]

Revalorisation des déchets organiques générés par l'activité des restaurants interentreprises. Nous avons pour objectif d'arriver à 100% d'ici 2023.

[1]Données au 31/12/2020.

LE SAVIEZ-VOUS ? [2]

- La moyenne annuelle de déchets par salarié de Paris Nord 2 est estimée à 464 kg.
- Plus de 10 prestataires différents collectent les Déchets Industriels Banals (DIB) des entreprises du parc.
- 60% des entreprises considèrent que le coût global (traitement, enlèvement, transport, stockage des déchets) est trop élevé.
- 35% des entreprises possèdent, ou sont en cours de mise en place, d'un système de management environnemental.

[2] Source : étude sur la gestion des déchets sur Paris Nord 2 - 2015.

ENJEUX

- Réduire la production de déchets et les coûts associés.
- Augmenter significativement le taux de recyclage du parc.
- Réutiliser les déchets pour leur donner une seconde vie.

Partenaires

ADEME · île de France · grand paris aménagement

GESTION DE L'EAU POTABLE

ENJEUX

- Préserver les ressources naturelles.
- Optimiser les consommations d'eau potable.

L'efficacité d'un réseau d'eau potable peut se mesurer par son rendement.
Diminuer les pertes d'eau sur le réseau permet de limiter la sollicitation des milieux aquatiques et de les préserver.

88,5% [1]

Rendement du réseau d'eau potable de Paris Nord 2, soit 414 614 m^3 distribués sur une année.

96% [1]

Taux de conformité de nos poteaux et bouches incendie à date de contrôle annuel. Chaque non-conformité identifiée fait l'objet d'une action afin d'être levée.

98% [1]

Conformité des eaux usées à date de contrôle.

[1] Données sur l'année 2020 Veolia Eau.

Cette performance s'explique par des campagnes de localisation des points sensibles, afin d'anticiper les problèmes liés à l'état des canalisations, des branchements...

LE SAVIEZ-VOUS ?

D'après l'Observatoire des Services Publics d'Eau et d'Assainissement, le rendement d'eau potable en France est de 79,7% [2]. La loi Grenelle 2 fixe un rendement minimal de 73,31%.

[2] Donnée du rapport SISPEA 2018 sur la période 2015.

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE URBAIN

ENJEUX

- Réduire la consommation d'énergie de Paris Nord 2.
- Maximiser la durée de vie des équipements.
- Sécuriser la voirie.

Nous avons changé l'intégralité de notre matériel d'éclairage urbain en 2019. Ce sont près de 21 km de lignes électriques qui ont été renouvelées et plus de 611 candélabres, remplaçant les ampoules à décharge sodium à haute pression (durée de vie : 10 000 h) par des ampoules LED (durée de vie : 40 000 h). Ils sont aussi dotés d'un nouveau look de mâts et de crosses.

En investissant dans un matériel récent et fiable, nos équipements sont désormais plus modernes et plus performants en matière d'éclairement lumineux, de technologie, d'économie et respectent ainsi mieux l'environnement.

-59% [1]

Diminution de notre consommation électrique (kwh) depuis la rénovation de l'éclairage urbain de Paris Nord 2, soit une économie réalisée de 300 529 kwh.

[1] Comparaison entre les données EDF de 2017 (ampoules à décharge sodium à haute pression) et de 2020 (ampoules LED).

LE SAVIEZ-VOUS ? [2]

Durée de vie des principales ampoules :

Ampoules LED : 40 000 h d'éclairage.
Ampoules fluocompactes : 10 000 h d'éclairage.
Ampoules halogènes : 2 000 h d'éclairage.
Ampoule à incandescence : 1 000 h d'éclairage.

[2] Sources : l'éclairage à diodes électroluminescentes - ADEME 2014.

ENGAGEMENT SOCIAL ET SOLIDAIRE

En 2019 et 2020, des collectes ont été organisées au sein de Paris Nord 2 : « *L'opé cartables* », « *Un livre pour tous* » et « *Un Noël pour tous* ». Celles-ci ont eu lieu dans les 3 restaurants interentreprises du parc, au Pôle Mobilité, à la crèche et dans les boutiques d'Usines Center participant à l'opération (centre outlet de la zone commerciale de Paris Nord 2).

La principale valorisation de ces collectes visait le réemploi des cartables, des livres et des jouets en l'état. Des gestes simples pour les salariés des entreprises de Paris Nord 2 et les visiteurs du centre commercial, qui ont contribué ainsi à protéger l'environnement à travers le réemploi, à lutter contre les inégalités sociales et à rendre des enfants heureux.

OPÉ CARTABLES

Durant la période estivale, et ce, sur deux années, une collecte de cartables pour l'association Le Relais a été mise en place. Les sacs ont ensuite été triés dans un centre de la région, qui a pour objectif de lutter contre l'exclusion par la création d'emplois durables et locaux.

20 cartables distribués

UN LIVRE POUR TOUS

Les livres collectés ont été remis au nouveau service du Centre Hospitalier de Gonesse, qui coordonne et oriente les familles vers des bilans et des interventions gratuites, relatifs aux troubles du neuro développement chez l'enfant (troubles du spectre autistique, du développement intellectuel, des apprentissages, troubles attentionnels et moteurs).

+ 500 ouvrages jeunesse remis à l'hôpital

UN NOËL POUR TOUS

Avant les fêtes de fin d'année, une collecte de jouets a été réalisée pour les enfants des Restos du Cœur de la Seine-Saint-Denis. Des enfants de l'association, accompagnés de leurs familles, ont pu également participer à un après-midi festif en présence du Père Noël, pour un moment de partage et d'amusement.

+ 1 000 jouets offerts aux enfants

40 enfants présents à l'animation de Noël

LES PETITS PAINS SOLIDAIRES

Depuis le mois d'avril 2019, l'opération « *Les petits pains solidaires* » est présente en caisse des restaurants interentreprises. Celle-ci consiste à reverser l'intégralité du montant du premier petit pain acheté à une association caritative. L'opération est toujours en cours et l'association en train d'être définie.

14 133,50€[1] récoltés en 2 ans

[1] *Données du 01/04/2019 au 31/12/2020*

ACHATS RESPONSABLES
FOCUS SUR NOTRE PARTENAIRE API RESTAURATION

La restauration est l'un des services essentiels que nous proposons aux salariés de Paris Nord 2.

Nous avons donc choisi une entreprise responsable et engagée, API Restauration, afin de répondre aux exigences de nos convives en matière d'alimentation.

Sa structure d'achats est décentralisée en région, permettant ainsi une proximité avec les producteurs et fournisseurs locaux et la préservation de notre patrimoine agricole.

Les produits hors saison sont bannis : une charte des achats responsables, intégrée au contrat des fournisseurs, privilégie l'approvisionnement de produits de saison, limitant alors l'impact sur l'environnement.

Les produits issus d'une pêche certifiée MSC (Marine Stewardship Council) sont également privilégiés, ce qui garantit des produits pêchés durablement en respectant les stocks de poissons et les écosystèmes marins.

POUR OFFRIR UNE RESTAURATION RESPONSABLE, API S'ENGAGE :

- Toutes les volailles et les viandes de porc fraîches sont françaises.
- Toutes les carottes fraîches sont cultivées dans la région.
- Toutes les pommes sont issues de vergers écoresponsables régionaux.
- Toutes les farines sont issues du blé français.

Source : Rapport RSE 18/19 API Restauration.

ANCRAGE TERRITORIAL

Les 300 ha de Paris Nord 2 sont répartis sur 5 communes et 2 départements. Le parc d'affaires se trouve donc dans une situation géographique atypique, où les pouvoirs publics font partie intégrante de nos parties prenantes.

Nous coopérons ainsi régulièrement avec eux afin de participer au développement local, dans un intérêt collectif.

En mettant tous les acteurs publics autour de la table, nous pouvons harmoniser nos actions dans le but de proposer des services utiles et innovants aux entreprises de Paris Nord 2, comme la gestion de leurs déchets.

Des services permettant aux entreprises de se délester d'une charge de travail et de se focaliser sur leur cœur de métier, tout en profitant d'un service responsable.

Ces coopérations permettent ainsi de dynamiser l'économie du territoire en favorisant, par exemple, l'accès à l'emploi grâce au développement des transports en commun, ou encore des nouvelles mobilités et réduisant par la même occasion les émissions de gaz à effet de serre.

Le dialogue avec les collectivités territoriales et les établissements publics joue un rôle important dans la réalisation de nos projets. En combinant nos connaissances, nos compétences et nos ressources avec celles des pouvoirs publics, nous consolidons notre ancrage territorial et renforçons notre responsabilité sociétale.

Partenaires

POLITIQUE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Pour répondre aux attentes et aux exigences de ses parties prenantes en matière de qualité environnementale, le GIE Paris Nord 2 Gestion, Centre de Gestion des parcs Paris Nord 2 et AeroliansParis, s'engage à gérer ses impacts environnementaux. Cet engagement se traduit par une démarche de certification ISO 14001:2015 qui inscrit les deux parcs dans une logique de développement durable et de qualité du territoire. Cette approche tient compte, dans la durée, des préoccupations environnementales, urbaines et fonctionnelles.

Le Centre de Gestion s'engage à adopter une démarche de qualité environnementale de haut niveau pour les deux parcs d'activités. Grâce à cette démarche, nous pouvons proposer aux entreprises un environnement de qualité qui leur permet de se développer durablement dans un cadre agréable et sécurisé.

POUR CE FAIRE, LE CENTRE DE GESTION S'ENGAGE À MAÎTRISER LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS GÉNÉRÉS PAR LA GESTION DES PARCS. POUR CELA, IL S'ENGAGE :

- à respecter les obligations de conformité liées à ses activités
- à mettre en place et maintenir un processus d'amélioration continue des performances environnementales
- à identifier les risques de pollution accidentelle et mettre en place les actions préventives correspondantes.

DE PLUS, LA DIRECTION S'ENGAGE À METTRE À DISPOSITION LES MOYENS TECHNIQUES, FINANCIERS ET HUMAINS AFIN DE MIEUX TRAITER LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION :

- la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises
- la protection de la biodiversité
- la gestion des eaux pluviales et des eaux usées
- la maîtrise des déplacements et de la qualité de l'air
- la gestion des matières inutilisées
- la gestion de la sécurité des parcs
- l'entretien des espaces verts et de la voirie.

LES SALARIÉS DU CENTRE DE GESTION SONT INVITÉS À PRENDRE PART À LA DÉMARCHE. VIS-À-VIS D'EUX, LA DIRECTION S'ENGAGE À :

- s'assurer des conditions de sécurité au cours de leur mission
- respecter ses obligations de conformité
- assurer le bien-être au travail.

Le Centre de Gestion s'engage à apprécier les résultats des performances environnementales par rapport aux attentes de ses parties prenantes et de réévaluer périodiquement ses objectifs. Il invite tous ses partenaires à s'impliquer dans une telle démarche.

Hervé Chastagnol
Directeur Général

ISO 14001:2015
BUREAU VERITAS
Certification

Certificat n° : **FR047390-1**

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

L'achat responsable et durable est un acte d'achat ambitieux. Il se construit sur les 3 piliers du développement durable : l'économique, le social et l'environnemental, portés par le quatrième pilier, qui est celui de la gouvernance. Ce dernier insuffle une volonté d'atteindre un niveau d'exigence supérieur à la moyenne des achats courants.

Dans la lignée de sa politique de qualité environnementale, le Centre de Gestion du parc d'affaires Paris Nord 2 agit en faveur du développement durable en incitant ses salariés à adopter 4 actions d'achats responsables :

1. PRIVILÉGIER DES PRESTATAIRES CERTIFIÉS OU LABELISÉS (ISO 14001 ETC.) permet d'inciter les fournisseurs à se lancer dans des démarches de qualité responsables et environnementales certifiées, ou bien d'écolabelliser leurs produits, selon un référentiel contenant des critères environnementaux (voir « *Les logos environnementaux* » par l'ADEME). La finalité d'une telle démarche permet de ne traiter qu'avec des partenaires aux exigences environnementales semblables à celles du Centre de Gestion.

2. INTÉGRER DÈS L'ACHAT LA QUESTION DE L'EMPREINTE CARBONE D'UN PRODUIT OU D'UN SERVICE, en interrogeant les fournisseurs sur le cycle de vie de leurs produits : provenance des matières premières, moyens et nombre de transports, étape(s) de transformation, valorisation ou élimination en fin de vie du produit, etc.

3. FAVORISER LES PRODUITS ET LES SERVICES DES ACTEURS LOCAUX, pour solidifier l'ancrage territorial de Paris Nord 2 et d'AeroliansParis et ainsi renforcer la responsabilité sociétale et environnementale du Centre de Gestion.

4. APPLIQUER AUX FOURNISSEURS UN DÉLAI DE PAIEMENT INFÉRIEUR À 60 JOURS : en intégrant ces actions dans leurs démarches d'achat et en stipulant la démarche environnementale ISO 14001 dans les documents administratifs associés, les salariés du Centre de Gestion tendent vers une sensibilisation aux achats responsables auprès de leurs partenaires. Ils attendent d'eux une adhésion à ces principes environnementaux fondamentaux.

Hervé Chastagnol
Directeur Général

ENJEUX

Sensibiliser nos parties prenantes.

Paris Nord 2

International Business Park CDG Airport

Un parc à la dimension de vos ambitions

102, avenue des Nations - Villepinte - BP 69021 - 95970 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 48 63 1000 - Fax : 01 48 63 1010
accueil@parisnord2.fr

parisnord2.fr